Renseignement généraux

Bureau municipal:
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture
Lundi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mardi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mercredi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 16h00
Jeudi: 10h00 à 18h00
Vendredi : fermé

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	418-775-8188, poste 0
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
	Réjean Ouellet	
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agent en milieu rural	Renaud Bisson-Dion	418-775-8445, poste 2203
Coordonnatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684
Agente en vitalisation	Caroline Bujold	418-732-4142,

Séances du conseil: 1er lundi du mois à 20H00, sauf exception.

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Vacant	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet , présidente	418-775-6324
Défi-Relance:	Nicole St-Laurent, vice-présidente	418-775-7319
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-785-0797
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 17 numéro 5 **SEPTEMBRE 2021**

La vie n'est pas présentée avec un joli ruban mais c'est néanmoins « Le plus beau cadeau »

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL :

7 OCTOBRE 2021

Il y a maintenant une seule façon de faire parvenir vos articles :

<u>Par internet :</u> padoue@mitis.qc.ca
(Articles, photos numériques, etc.)

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

www.municipalite.padoue.qc.ca

Sommaire

1. Page couverture
2. Sommaire, date de tombée
3. Date des séances du conseil
   Notez bien
4 . Chronique du maire
5. Fête de la Moisson
6. Mot de Jean-Baptiste Allico, ptre
7. Mot de Pierre Guerrier, ptre
8. Rapport du maire sur les faits saillants
9. Rapport du maire (suite)
10. Avis public d'élection
11. Avis public d'élection (suite)
12. Onglet loisir intermunicipal
13. Onglet loisir intermunicipal
14. Calendrier des messes septembre2021
15. Calendrier des messes d'octobre 2021
16. Mot vert du mois de juin
17. Horaire de l'écocentre de la Mitis
18. Association du Cancer de l'est du Québec
19 Calendrier des collectes
   Vœux d'anniversaire
20. Informations générales

BUREAU FERMÉ:

6 SEPTEMBRE : FÊTE DU TRAVAIL

11 OCTOBRE : ACTION DE GRÂCE

Municipalité de Padoue

C'est votre anniversaire en ces beaux mois de septembre et octobre , profitez de votre journée pour vous gâter et/ou vous faire gâter en bonne compagnie.

ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC

Le porte à porte de l'Association du cancer de l'Est du Québec se fera su 14 août au 30 septembre 2021.

Des démarcheurs passeront chez vous pour ramasser vos dons.

Je vous remercie de bien les accueillir et de votre habituelle générosité.

Réjeanne Ouellet, capitaine

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI, 7 SEPTEMBRE
LUNDI, 4 OCTOBRE
À 20 H 00

NOTEZ BIEN

IL y a des panneaux d'interdiction de circuler au centre du village, S.V.P. bien vouloir les respecter pour le bien de tous les résidents.

Nous sommes toujours à la recherche de photos pour le calendrier éditons 2022.
Envoyez vos photos à : padoue@mitis.qc.ca

Merci de votre participation|

Chronique du maire du mois de septembre 2021.

Bien le bonjour tout le monde et bienvenue dans la lecture de cette chronique mensuelle que j'essaie de faire afin de vous renseigner le mieux possible sur les faits de la municipalité.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdus des êtres chers durant le mois passé.

Présentement, notre bureau municipal est ouvert au public dans les heures habituelles.

Je voudrais commencer à remercier toutes les personnes qui m'ont appuyé de près ou de loin depuis déjà 12 ans. Ah oui que ça passe vite! Sans ces appuis, je n'aurais peut-être pas pu faire aussi longtemps. Un bulletin de ma part vous sera envoyé d'ici la fin de mon mandat. N'oubliez pas les mises en candidatures ont lieu du 17 septembre 2021 au 1er octobre 2021.

J'espère pour vous que l'été vous a été bénéfique et que vous en avez profité avec vos amis et votre parenté. C'est important cette chaleur humaine, on en avait besoin. Félicitation pour les très beaux parterres. Les citoyens ainsi que les touristes apprécient beaucoup la beauté et la propreté de notre magnifique municipalité. Félicitation à nos propriétaires du gîte qui ont la performance et le courage de mettre en valeur notre village, un beau bravo.

Au point de vue municipal, on travaille toujours pour l'amélioration routière sur notre territoire et l'amélioration des loisirs. L'achat de l'école a été concrétisé le 1ER juillet 2021. Le nouveau panneau de bienvenue dans le rang Kempt sera mis en place dans les prochaines semaines et ainsi que la croix de chemin. Je voudrais dire un grand merci aux propriétaires de terrain qui nous permettent d'y installer ces aménagements dont M. Michael Ouellet, rang Kempt Sud, de M. Dieudonné Marin pour la croix de chemin, M. Marius Caron pour le panneau de la route Kempt Nord, M. Julien Lavoie pour le rang 8 et Mme Manon Ouellet pour la croix du rang 9.

Le fameux buton de roc avec le poteau dans le rang Kempt est enfin excavé.

Un grand MERCI et tous ceux qui s'impliquent dans notre municipalité et ne vous gênez pas pour venir participer à tous les événements futurs.

Belle fin d'été à vous tous et profitez de la vie et du beau temps.
Merci de votre collaboration.

Gilles Laflamme, Maire

HORAIRE POUR L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS

428 Avenue Roger Marcoux Mont-Joli G0J2L0
418-785-0055

L'Écocentre de La Mitis tient à informer ses usagers que les heures d'ouverture estivales sont :

- **Lundi au vendredi : 8h00 à 16h45**
- **Samedi : 8h00 à 15h45**
- **Dimanche : Fermé**

L'Écocentre est un point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, soit par leur volume ou leur nature. Ça permet à une grande partie ces matières d'être valorisées dans le respect de l'environnement. En 2018, 3500 tonnes de matières ont ainsi évité l'enfouissement. Parmi ces matières, les usagers peuvent apporter :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.);
- les encombrants (mobiliers, électroménagers, etc.);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins) des frais s'appliquent aux surdimensionnées;
- les résidus domestiques dangereux (peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tel les branches, les feuilles et les rognures de gazon;

Les usagers sont fortement invités à trier leurs matières avant de les apporter et à bien sécuriser le chargement afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin. Sur place, l'inscription au poste d'accueil est obligatoire.

L'Écocentre de La Mitis est un service gratuit offert aux résidents de La Mitis. Il est situé au 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport.

De plus, tous sont invités à passer voir les divers articles en revente à de petits prix. Meubles, matériaux de construction, articles de maisons, livres et plus encore !

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, les citoyens sont invités à consulter le www.ecoregie.ca ou téléphoner au 418 775-8445, poste 2280.

Vincent Dufour
Coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Le Mot vert du mois – « Changer le cap de quelques degrés » - Septembre 2021

Bonjour à vous,

Le 9 août 2021, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publia le premier volet de son 6e rapport d'évaluation sur l'état des changements climatiques causés par l'activité humaine. Le constat : Un réchauffement jusqu'à 4 degrés d'ici la fin du siècle qui aura des conséquences sur notre vie et celles de nos enfants en raison des événements climatiques extrêmes plus fréquents (ouragans, inondations, sécheresses accrues des sols, incendies de forêts, etc.), de la hausse des niveaux marins et de la dégradation des écosystèmes. Comme preuve que nous n'allons pas dans la bonne direction, le *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA) publie quelques jours plus tard que Juillet 2021 était le mois de Juillet le plus chaud depuis 1800, de 0,93°C supérieur à la moyenne du 20e siècle.

Le rapport du GIEC mentionne que certains changements sont déjà irréversibles, mais qu'il est encore possible d'éviter le pire en limitant l'augmentation à 2°C par une solution qui semble simple, mais qui demandera de grands efforts : Atteindre la carboneutralité d'ici 2050. C'est-à-dire ne pas générer plus de gaz à effet de serre (GES) que la capacité terrestre de les traiter par les écosystèmes ou autres solutions.

Il faut donc **agir maintenant!** Comment? Réduire notre dépendance au pétrole par le transport actif, électrique ou collectif, se tourner vers des énergies vertes, favoriser l'achat local et de proximité, puis, dans le cas qui nous occupe, réduire nos déchets!

Au Québec, 6,2% des GES proviennent de nos déchets. Les matières organiques envoyées à l'enfouissement représentent une grande portion de ces GES. En se décomposant sans oxygène, ces matières produisent du méthane, un gaz 25 fois plus puissant que le CO2 dans ses effets sur les changements climatiques. Uniquement en participant au bac brun, nous détournons en GES annuellement l'équivalent de planter 84 000 arbres et nous ne sommes qu'à une fraction du potentiel que nous pouvons faire dans La Matapédia et La Mitis. Imaginez si en plus on réduisait à la source en évitant le gaspillage alimentaire!

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418-775-8445, poste 1138

FÊTE DE LA MOISSON FABRIQUE DE PADOUE

SAMEDI LE 18 SEPTEMBRE

Immédiatement après la messe DE 19H00 à l'Église.

« Encan avec les produits apportés par nos généreux commanditaires »

Vous pouvez nous apporter vos dons avant la messe à compter de 18h30 ou immédiatement après la messe.

Nous vous attendons en grand nombre

Le Conseil de Fabrique

Le tremblement de terre n'est pas une fatalité !

Cela devient viral dans les médias et sur les réseaux sociaux, ce qui arriva en Haïti de très tôt le matin du 14 août 2021: un tremblement de terre de magnitude 7.2 sur l'échelle de Richter. Ce n'est pas drôle du tout. En seulement l'espace de 11 ans, un tremblement de terre de magnitude 7.3 sur l'échelle de Richter a fait 250 000 morts en 2010, un ouragan dénommé « Mathiew », a dévasté une bonne partie du sud du pays en 2015, un autre tremblement de terre selon un récent bilan a fait déjà état de 2200 morts en 2021, sans oublier le récent assassinat du président de la République, en l'occurrence Mr Jovenel Moïse. Nonobstant tout, à mon humble avis, on ne peut pas affirmer qu'il s'agit d'une fatalité et d'un mauvais sort tombant sur le pays. L'interprétation est à chercher ailleurs notamment dans la mauvaise gouvernance de la cité. L'état central perd le contrôle quasiment de tout. Les gens construisent anarchiquement, peu importe l'endroit, et dans la plupart des cas sans faire une étude de terrain au préalable et la prise en compte des normes parasismiques et paracycloniques. Bref, c'est le chaos généralisé. Comme conséquence, quand survint un phénomène naturel comme ce fut le cas de ce récent séisme du 14 août 2021, ça tourne souvent en catastrophe. Certes, en aucun pays du monde, on ne peut prédire un séisme encore moins le contrôler. Il nous joue toujours des mauvais tours. Par contre, on peut limiter les dégâts. Or, c'est qui manquait, manque et possiblement manquera dramatiquement à Haïti.

A l'instar du pape François, je vous convie au nom de notre humanité et de notre foi à manifester un élan de solidarité multidimensionnelle, de prière envers ce pays du tiers monde ayant fait l'histoire, mais qui par la suite, connaît toutes les misères de l'humanité.

Que Dieu bénisse Haïti et que la Vierge Marie et Joseph, son très chaste époux veillent sur elle!

Pierre Guerrier, prêtre

CALENDRIER DES MESSES OCTOBRE 2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2 16H St Joseph PB 19H Padoue P
3 9h St-Donat NL 10H30 Ste-Luce NL 9h30 St-Gabriel P	4	5	6 9h M-J P	7	8	9 19h Ste J-Arc PB 16h Les Boules P
10 9h Price P 10h30 M-J P 10h St Anaclet NL	11	12	13 9h M-J J 16h30 P.Héritage P	14 10h St-Gabriel J	15	16 16h St-Charles J 19H Ste Angèle P
17 9h Redemption P 11h St Octave P 9h Ste Flavie J 10H30 Ste-Luce J	18	19	20 9h M-J J	21	22 14h M. Octavie J	23 16H St Joseph P 19H Padoue J
24 9h Price J 10h30 M-J J 10h St Anaclet P 14h30 Hospital P	25	26	27 9h M-J P 16h30 P.Héritage J	28 10h St-Gabriel J	29	30 16h Les Boules J 19H Ste Angèle P
31 9h Ste Flavie P 9h30 St-Gabriel J 11h St Octave P 11h Les hauteurs J						

CALENDRIER DES MESSES SEPTEMBREE 2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
NB : Jean-Baptiste en congé du 22 Sept. au 06 Octobre			1 9H M-J P 16H30 P.Héritage J	2 10H St-Gabriel J	3	4 16h Les Boules P 16H St Joseph J
5 9h Ste Flavie P 10H30 Ste-Luce P 9h30 St-Gabriel J 11h Les hauteurs J 10h Ste J-Arc PB	6	7	8 9H M-J J	9	10 14h M. Octavie J	11 16H St Joseph JV 19h Ste J-Arc J 19h St-Charles P
12 9h Price J 10h30 M-J J 10h St Anaclet P 14h30 Hôpital P	13	14	15 9H M-J J 16H30 P.Héritage P	16 10H St-Gabriel J	17	18 19H Ste Angèle P 19H Padoue J
19 9h Redemption J 11h St Octave J 9h St-Donat P 10H30 Ste-Luce P	20	21	22 9H M-J P	23	24	25 19H St-Gabriel P
26 9h Price P 10h30 M-J P 10h St Anaclet NL	27	28	29 9H M-J P	30	P. Héritage= St Anaclet	

Chers Frères et sœurs,

Le 14 septembre, l'Église célèbre la Croix Glorieuse, fête également connue sous le nom d'« Exaltation de la Sainte Croix». Je vous propose une méditation de saint André de Crète.

« Nous célébrons la fête de la Croix, de cette Croix qui a chassé les ténèbres et ramené la lumière. Nous célébrons la fête de la Croix et, avec le Crucifié, nous sommes portés vers les hauteurs, nous laissons sous nos pieds la terre et le péché pour obtenir les biens du ciel. Quelle grande chose que de posséder la Croix : celui qui la possède, possède un trésor. Je viens d'employer le mot trésor pour désigner ce qu'on appelle et qui est réellement le meilleur et le plus magnifique de tous les biens ; car c'est en lui, par lui et pour lui que tout l'essentiel de notre salut consiste et a été restauré pour nous.

En effet, s'il n'y avait pas eu la Croix, le Christ n'aurait pas été crucifié, la vie n'aurait pas été clouée au gibet, et les sources de l'immortalité, le sang et l'eau qui purifient le monde, n'auraient pas jailli de son côté, le document reconnaissant le péché n'aurait pas été déchiré, nous n'aurions pas reçu la liberté, nous n'aurions pas profité de l'arbre de vie, le paradis ne se serait pas ouvert. S'il n'y avait pas eu la Croix, la mort n'aurait pas été terrassée.

La Croix est donc une chose grande et précieuse. Grande, parce qu'elle a produit de nombreux biens, et d'autant plus nombreux que les miracles et les souffrances du Christ ont triomphé davantage. C'est une chose précieuse, parce que la Croix est à la fois la souffrance et le trophée de Dieu. Elle est sa souffrance, parce que c'est sur elle qu'il est mort volontairement ; elle est son trophée, parce que le diable y a été blessé et vaincu, et que la mort y a été vaincue avec lui ; la Croix est devenue le salut du monde entier.

La Croix est appelée la gloire du Christ, et son exaltation. On voit en elle la coupe désirée, la récapitulation de tous les supplices que le Christ a endurés pour nous. Que la Croix soit la gloire du Christ, écoute-le nous le dire lui-même : ***Maintenant le Fils de l'homme a été glorifié, et Dieu a été glorifié en lui. Si Dieu a été glorifié en lui, Dieu en retour lui donnera sa propre gloire Jn13,32.*** Et encore ***: Toi, Père, glorifie-moi de la gloire que j'avais auprès de toi avant le commencement du monde Jn17,5.*** Et encore ***: Père, glorifie ton nom. Alors, du ciel vint une voix qui disait : Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore Jn12,28.*** Cela désignait la gloire qu'il devait obtenir sur la Croix.

Que la Croix soit aussi l'exaltation du Christ, tu l'apprends lorsqu'il dit lui-même : Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai à moi tous les hommes. Tu vois : la Croix est la gloire et l'exaltation du Christ ». **Homélie de saint André de Crète**

Que par les mérites de la Croix Glorieuse, l'humanité soit délivrée de la Covid-19.

Jean-Baptiste Allico, prêtre modérateur

Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2020

Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2020
et du rapport du vérificateur externe

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 7 juin 2021, je fais mon dernier rapport aux Padoviennes et Padoviens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel que vérifié par la firme MALLETTE.

L'exercice financier 2020 s'est soldé par un déficit consolidé de 882.00 $, résultant de recettes consolidées se chiffrant à 650 835 $, comparativement aux dépenses consolidées et affectations consolidées de 651 717 $, tel qu'audité par le vérificateur externe.

Réalisations 2020

Sur les charges totales consolidées de 651 717 $, 366 903 $ constituent des investissements à long terme et 284 814 $ constituent des frais pour des obligations incontournables ou des quotes-parts non discutables :

Quote-part de la MRC : 34 945 $
Sûreté du Québec : 12 711 $
Gestion des matières résiduelles : 12 800 $
Gestion de la dette : 94 121 $
Salaires des employés: 130 237 $

Retour sur le camp de jour

Un gros été vient de se terminer pour le camp de jour 2021. Les jeunes ont eu la chance de participer à de magnifiques projets; volet piscine, sortie et activités agroalimentaires, sorties à Padoue, Sortie à Grand-Métis, club de lecture d'été Desjardins, Glissade d'été et bien plus! Merci aux animateurs et à nos partenaires locaux qui se sont associés nous cet été pour offrir un été inoubliable à nos jeunes:

Partenaire platine:
- Caisse Desjardins Mont-Joli Est de la Mitis;
- Transports DLN Inc.;
- Association Sportive de Padoue;
-Comité de Promotion de Grand-Métis;
- CDEC de Saint-Octave-de-Métis.

Partenaire or:
- Brouettes et Courgettes;
-Usinage Mobile Lambert.

Partenaire argent:
⇒Ferme Fortin-Boulianne;
⇒Ferme JR-MR;
⇒Ferme Pascal Morissette;
⇒Construction Gino Paradis

Halloween à Padoooo! 2021

Et oui! Il est déjà le temps de penser à l'Halloween.

Du côté de Padoue, une première rencontre du comité d'organisation de l'Halloween à Padoooo! a eu lieu afin de voir à quoi pourrait ressembler l'édition 2021. Un premier contact a été fait avec la santé publique afin de connaître les mesures à mettre en place au niveau événementiel. Pour avoir lieu, un événement de ce genre nécessitera encore plus de bénévoles.

Le comité organisateur est donc à la recherche de personnes intéressées à se joindre à l'équipe pour différentes tâches (organisation, décors, bénévoles lors du jour « j », acteurs, etc.)

Avec l'engouement de la population ainsi que l'avancement de la pandémie avec ses risques et complications, le comité organisateur prendra la décision de tenir, ou non, l'événement en présentiel.

Chose certaine, le comité organisateur s'entend pour dire qu'il y aura bel et bien un Halloween à Padoooo! 2021, en présence ou en ligne.

Vous pouvez communiquer votre intérêt à Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684 ou bien à un des membres du comité organisateur; Nancy Dionne, Mélanie St-Laurent, Michel Lecours, Gilles Laflamme et Jacques Blanchette.

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Retour sur la programmation d'activités – Été 2021

Enfin un semblant de retour à la normale avec le retour de nos activités en soirée. Après l'arrêt d'un an, il a été bon de tous se revoir et même de voir de nouveaux joueurs.

Merci à tous les participants et spectateurs. Le taux de participations a été très bon, ces soirées nous ont manqué et ça a paru.

Merci à Guillaume et Fred d'avoir porté l'initiative des avant-midis spikeball.

Merci également à Gilberte Fournier pour l'animation d'une soirée tai-chi.

Malheureusement, les soirées feu sur la grève ont dû être annulées en raison de l'indice trop élevé du risque d'incendie. Suivez-nous sur la page Facebook du Service des loisirs intermunicipal, peut-être que l'activité sera reprise en septembre.

Merci aux employés municipaux des municipalités pour leur soutien dans l'organisation de ces activités.

Au plaisir de tous vous revoir l'été prochain.

C'est un rendez-vous!

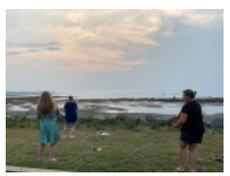

Bravo et merci aux bénévoles de la *Société historique et patrimoniale*

Les bénévoles de la *Société historique et patrimoniale* se sont encore une fois surpassés cette année avec leur exposition. Ayant comme mission de protéger et de mettre en valeur l'héritage culturel de son milieu, c'est sous plusieurs thématiques qu'elle a réussi haut la main le défi.

Vous n'avez toujours pas eu la chance de la voir? Il est encore temps. Du 15 août au 5 septembre 2021, les locaux seront ouverts les dimanches après-midis.

Bravo et merci à tous les bénévoles et citoyens impliqués dans le projet.

En 2020:

L'année 2020 fut une année assez difficile et il a fallu s'ajuster dû à la pandémie. La plupart des réunions furent en mode zoom. On attendait la réponse de l'acceptation de la vente de l'école par le gouvernement du Québec. On a travaillé sur différents règlements que le gouvernement du Québec nous oblige. En 2020, ce fut une autre bonne année record pour l'éolien. Des **études** par la MRC sont débutées afin de faire un site pour les matières résiduelles et une plateforme pour le compost dans le coin de Saint-Moïse.

La reconstruction du Chemin Kempt Sud a débuté vers la fin juin et a été arrêté au début novembre au coût de 5 520 775 $. Je tiens personnellement à remercier les résidents de cette partie de cette route de leur coopération et de leur patience.

L'intermunicipal va très bien avec notre coordonnatrice, Mlle Josy-Anne Bérubé qui effectue un travail remarquable. Je remercie tous les bénévoles qui s'impliquent de près ou de loin dans différents organismes.

Je prends quelques mots pour remercier la Fédération Québécoises des Municipalités (FQM) qui travaille efficacement pour nos petites municipalités afin d'ajuster les programmes du gouvernement pour nous.

Je remercie nos conseillers et conseillères ainsi que le personnel de leur efficacité et collaboration pour l'année 2020.

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2020, démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

Gilles Laflamme, maire

Avis public d'élection

Municipalité de Padoue **Date du scrutin** 2021-11-07

Par cet avis public, Line Fillion, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1er octobre 2021

Horaire

LUNDI	De 08h00 à 12h00	De 13h00 à 17h00
MARDI	De 08h00 à 12h00	De 13h00 à 17h00
MERCREDI	De 08h00 à 11h00	De 13h00 à 16h00
JEUDI	De 10h00 à 18h00	
VENDREDI	Fermé	

Attention : le vendredi 1er octobre 2021 , le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire
(vote par correspondance – COVID-19)

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021 , vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :

êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;

présentez des symptômes de COVID-19;
avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;

êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021 .

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 28 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours.

La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Diane Plante

Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numé
ro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection
Adresse : 215 rue Beaulieu, Padoue, Québec G0J 1X0
Téléphone : 418-775-8188, poste 0

Signature

Donné à Padoue le 1er septembre 2021

Line Fillion
_____
Présidente d'élection

Je serai disponible pour recevoir vos déclarations de candidature :

Mardi le 21 septembre : 14h à 17h
Mercredi le 22 septembre : 8h à 11h, 13h à 17h
Jeudi 23 septembre : 10h à 18h
Lundi 27 septembre : 8h à 12h, 13h à 17h
Mardi le 28 septembre : 8h à 12h, 13h à 17h
Mercredi le 29 septembre : 8h à 11h, 13h à 17h
Jeudi le 30 septembre : 10h à 18h
Vendredi le 1 octobre : 9h à 16h30 en continu